



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires et de la mer**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 22 juillet 2021

**Sécheresse : le bassin des Côtiers Bretons passe le seuil de crise.**

**Le soleil et les températures élevées étant de retour depuis quelques jours, les débits des cours d'eau ont continué à faiblir, notamment dans le sud du département. Ainsi, le seuil de crise a été franchi pour le bassin versant des Côtiers Bretons (hors secteur réalimenté).**

**Le bassin versant de la Logne reste, pour sa part, en alerte et le reste du département est, quant à lui, en vigilance.**

**Les restrictions s'appliquent aux eaux de surface et à leurs nappes d'accompagnement (incluant les forages et retenues d'eau connectés au cours d'eau ou à sa nappe d'accompagnement).**

➔ Pour connaître vos restrictions, la DDTM de Loire-Atlantique vous invite à aller consulter l'outil **RestrEAU** permettant de connaître les restrictions de l'eau durant la période de sécheresse. Du particulier au professionnel, cet outil vous permet, d'identifier selon votre usage et votre commune, les restrictions à respecter : <https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau/>

➔ L'outil **PROPLUVIA** vous permet également une vision en temps réel de la situation à l'échelle infra-départementale en cas de sécheresse. Il y est possible de consulter les arrêtés et les niveaux des restrictions de l'usage de l'eau : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

L'arrêté préfectoral est consultable dans toutes les mairies du département, à la préfecture à Nantes et sur le site internet des services de l'État en Loire-Atlantique :

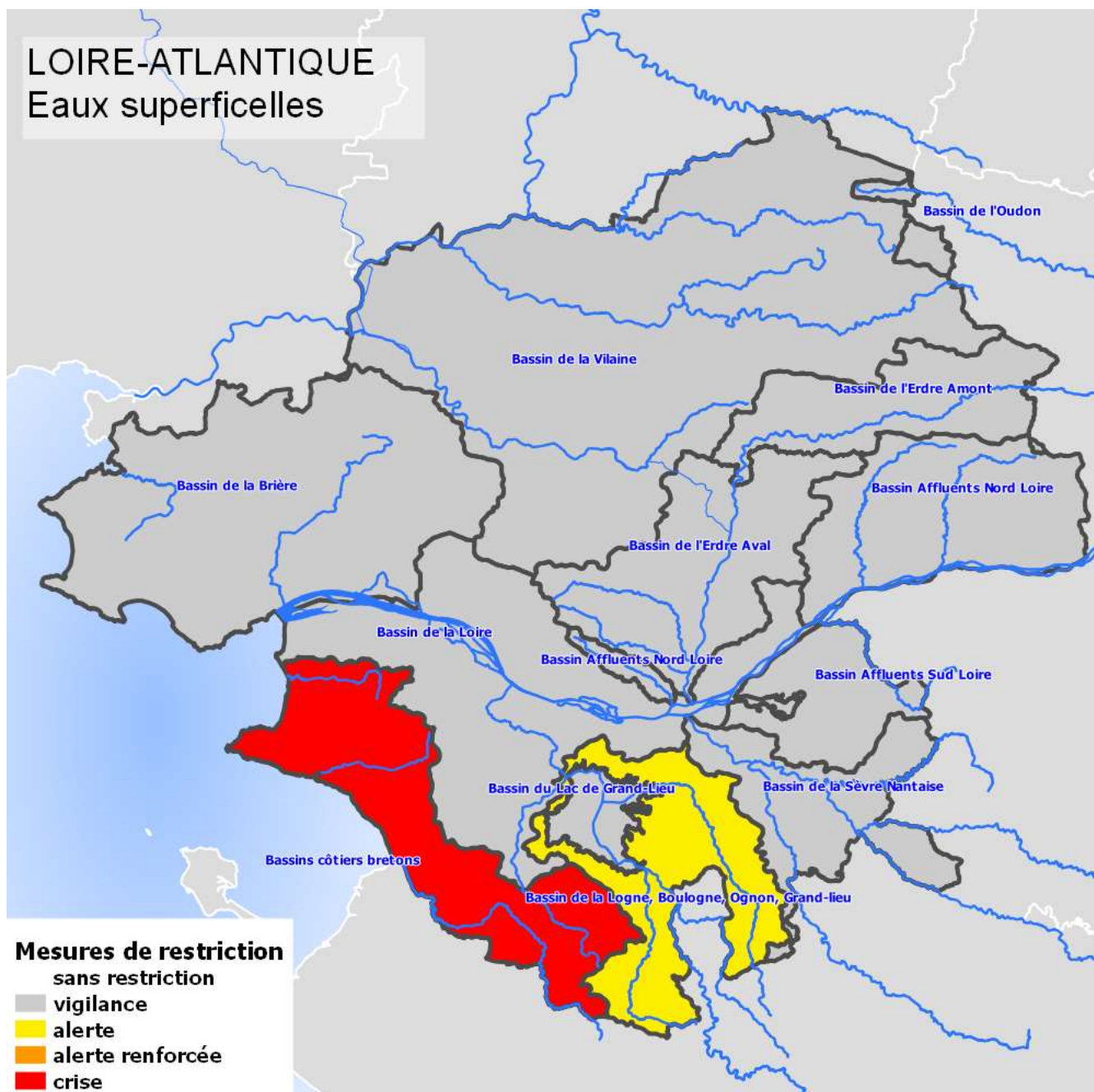
<http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Secheresse> (des outils sécheresse sont également disponibles sur le site)

**Le préfet de la Loire-Atlantique invite chacun à éviter tout gaspillage et à maîtriser sa consommation d'eau.**

**Préfecture de la Loire-Atlantique  
Service régional de la communication interministérielle**

# LOIRE-ATLANTIQUE

## Eaux superficielles



Préfecture de la Loire-Atlantique  
Service régional de la communication interministérielle